LA MOREE (Glovelier)
Echelle 1:5'000

SCEUT (Glovelier)
Echelle 1:5'000

GLOVELIER, BASSECOURT ET BERLINCOURT
Echelle 1:5'000

LA LOVERE (Bassecourt)
Echelle 1:5'000

SOULCE
Echelle 1:5'000

COURFAIVRE
Echelle 1:5'000

UNDERVELIER
Echelle 1:5'000

LES FORGES (Undervelier)
Echelle 1:5'000

BLANCHES-FONTAINES (Undervelier)
Echelle 1:5'000

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

COMMUNE DE HAUTE-SORNE

AMENAGEMENT LOCAL

Plan de zones 1 « Bâti »

MENSURATION OFFICIELLE	
ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE	31 MAI 2024

AUTORITE COMMUNALE	
DEPOT PUBLIC	DU 17 NOVEMBRE 2023 AU 18 DECEMBRE 2023
ADOPTE PAR LE CORPS ELECTORAL LE	.....
LE CHANCELIER COMMUNAL SOUSSIGNE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS	
BASSECOURT, LE	..... SIGNATURE TIMBRE

AUTORITE CANTONALE	
EXAMEN PREALABLE DU	3 MARS 2023
APPROUVE PAR DECISION DU	.....
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION	..... SIGNATURE TIMBRE

ZONES A BATIR

CA/CB	Zone centre A ou B
CAa/CBa	Zone centre A ou B, secteur a
CAb/CBb	Zone centre A ou B, secteur b
MA/MB	Zone mixte A ou B
HA/HB/HC	Zone d'habitation A, B ou C
AA/AB	Zone d'activités A
UA	Zone d'utilité publique A
SA	Zone de sport et de loisirs A

ZONES AGRICOLES

ZA/ZB	Zone agricole A

ZONES PARTICULIERES

ZVA/ZVB	Zone verte A ou B
ZEA	Zone d'extraction de matériaux A
ZDA	Zone de décharge A
ZTA	Zone de transport A
ZTB	Zone de transport B

PLANS SPECIAUX

	Secteur à développer par plan spécial
	Secteur avec plan spécial en vigueur
	Séparation des zones et secteurs

PERIMETRES PARTICULIERS

PV	Périmètre de protection des vergers
PP	Périmètre de protection du paysage
PN	Périmètre de protection de la nature
PDN	Périmètre de danger naturel
PRE	Périmètre réservé aux eaux

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

	Bâtiment inscrit au RBC
	Bâtiment protégé
	Fontaine
	Croix
	Borne
	Objet local
	Mur de pierres sèches
	Chemin IVS
	Site d'exploitation du fer

CONSTATION DE LA NATURE FORESTIERE

	Limite forestière constatée (art. 10 LFo)

PATRIMOINE NATUREL

	Bosquet, haie
	Arbre
	Allée d'arbres
	Grotte
	Cours d'eau et plans d'eau
	Source

INFORMATIONS INDICATIVES

(Informations contraignantes selon art. 50 al. 2 LCAT)

	Limite communale
PE	Périmètre de protection des eaux
	Chemin de randonnée pédestre
	Itinéraire cyclable
	Forêt
	Pâturage boisé
	Inventaire des sites archéologiques et paléontologiques

INFORMATIONS ILLUSTRATIVES

(Informations non contraignantes)

	A16
	Ligne à haute tension